



Mairie : 02.97.38.81.31
Mail : brehan.mairie@wanadoo.fr
Site : www.brehan.fr
Lun.-vend. : 8h30-12h00
14h00 -17h00
Sam. : 9h00-11h30
Portail familles :
brehan.carteplus.fr
Permanence de M. Le Maire :
Mardi - mercredi - jeudi :
9h. à 12h. sur RDV si possible
Agence Postale Communale :
02.97.38.81.31
Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.
Sam. : 9h00-11h30
Médiathèque : 02.97.28.10.16
Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.
Sam. : 9h00-12h30
Accueil Péri-scolaire :
02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51
Restaurant de Noël :
02.97.38.83.58
Pontivy Communauté :
02.97.25.01.70
STGS : eau - assainissement :
Urgence : 09.69.32.69.33
Presse : La Gazette : 06.75.33.20.71
Le Télégramme : 06.62.48.51.84
Ouest-France : 06.88.79.13.04
Déchetteries : Crédin :
Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-17h.
Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-17h.
Bréhan : déchets verts uniquement
Merc. : 9h30-12h.
Sam. : 9h30-12h./14h.17h.
Médecins :
Jean Thual : 02.97.38.85.18
Nicolas Thual : 02.97.38.83.33
Pharmacie Guillermic :
02.97.38.81.32
Pharmacie de garde : 32 37
Infirmiers : Beurel, Harnois,
Jouanno, Josso, Le Claire :
02.97.38.82.90
Davenet, Collet : 02.97.25.02.21
Masseur-kinésithérapeute :
Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98
Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33
Pompes funèbres:02.97.38.88.54
Vétérinaire : TALEB – Rohan :
02.97.51.50.47
Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Femmes victimes de violences : 39 19
Enfance en danger : 119

INFORMATIONS MUNICIPALES :

↳ **Permanences des élus** : Pendant la période estivale, elles auront lieu tous les lundis matin uniquement sur rendez-vous.



↳ **Médiathèque** : Des nouveautés sont arrivées à la médiathèque, n'hésitez pas à faire le plein !

Vacances d'été : du 9 au 22 août, la médiathèque sera ouverte uniquement le mercredi après-midi de 14h. à 17h.

Bébé lecteur : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, de 10h30 à 11h30.

Atelier peinture : les mercredis à partir de 14h.

Les animations ont une limite de places et sont accessibles uniquement sur inscription : au 02.97.28.10.16 ou par mail à mediatheque@brehan.fr

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **juillet, août et septembre 2005** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire). Prévoir livret de famille + CNI.

↳ **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

↳ **Débroussaillage** : En prévision de la campagne de débroussaillage de la Commune, les agriculteurs sont invités à matérialiser les têtes des hydrants et clôtures aux abords de leurs terrains.

↳ **Entretien des murs et murets** : L'entretien des bas de murs ou de murets le long des trottoirs doit être réalisés par les propriétaires et locataires.

↳ **Troubles du voisinage** : Par arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au samedi de 9h. à 12h. et de 14h. à 19h. - les dimanches et jours fériés de 10h. à 12h.

↳ **Lutte contre la chenille processionnaire du pin** : La chenille processionnaire du pin est un organisme nuisible dont la présence est à l'origine de deux types de conséquences : des risques pour la santé publique (urtication) et la défoliation des pins. La FDGDON Morbihan organise à l'automne 2021 une lutte biologique contre cette chenille par pulvérisation à partir du sol d'une solution de bacille de Thuringe avec un micro tracteur et canon nébulisateur. Ce traitement biologique peut avoir une efficacité de 70 à 100% de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux pins et les conditions climatiques.

Les inscriptions se font à la mairie jusqu'au 30 août. Tarifs : 1 à 5 pins 90 €. - 6 à 10 pins 105€. - 11 à 15 pins 138€. - 16 à 20 pins 170€. - 21 à 30 pins 196€. - 31 à 40 pins 220€. - 41 à 50 pins 239€.



Décès :

M. Geoffrey DEAN, décédé
le 13 juillet 2021 à Loudéac.



↳ **TOUS AVEC MARIE LE NET** : Marie, notre championne ira affronter les meilleurs au J.O de TOKYO. Une retransmission en direct de son épreuve sera faite le **vendredi 6 août**, à la salle des fêtes. Nous vous apporterons des précisions sur les horaires. BRAVO MARIE.

↳ Dans le cadre de la **83^{ème} semaine fédérale internationale de cyclotourisme**, du 30 juillet au 7 août 2022, LOUDÉAC 2022 recherche des hébergements chez l'habitant : maison, appartement, une ou plusieurs chambres, emplacement nu pour camping-car.

Une compensation financière est prévue par personne et par jour, elle sera précisée lors de la visite. Des fiches d'inscription sont à votre disposition à la mairie.

NOS COMMERÇANTS et ARTISANS :



↳ **LA BOULANGERIE O'P'TIT BARA** : reprendra son jour de fermeture à partir du lundi 26 juillet. Merci.

↳ **TERRES de l'OUEST** : Venez découvrir la foire au bricolage dans votre magasin de Bréhan, du lundi au samedi, de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h.

Une paire de lunettes de vue bleu et noir a été retrouvé sur le parking du magasin. La réclamer au magasin.

VIE ASSOCIATIVE :

↳ **LA GAULE ROHANAISE** : La pêche sera fermée le dimanche 25 juillet à l'étang de Rohan, pour concours de pêche.

↳ **DON DU SANG** : CRÉDIN - Don du sang : Collecte du 16 juillet, le site de Vannes s'est déplacé à la **salle des sports de Crédin** pour prélever du sang. 89 personnes s'étaient inscrites, dont 7 **pour le 1^{er} don**. Elles étaient accueillies par les membres de l'amicale des DSB. **Merci** de contribuer aux besoins journaliers des 600 malades ou accidentés de Bretagne.

Nous sollicitons à nouveau votre action bénévole pour la prochaine collecte à Bréhan, fixée le **mercredi 15.09.2021**. **Un document d'identité est demandé**. Retenez cette date pour vous rendre disponible et prendre votre rendez-vous 3 à 4 semaines avant la collecte sur le site mon-rdv-dondesang de l'E.F.S. En cas de difficultés, tél. EFS 02.97.67.53.07. A diffuser sans modération. Contact : tél. 02.97.38.83.52 - www.dondusang.net - www.france-adot.org.

↳ **CAOZERIE GALO : PAÜCET** (sueut) : "Ouf ! me vaïla libr, é j'eu une piao à vendr" chonja paücet. i traïna pâs, épiaoça le laü, é s'en ala la vendr. Lâssé, il araet bé rouché un morcè, més vu l'eûre...tout taet clôz. i vaît dés ruchots su le bord d'un clôz, i se dit : "ventié qe lés avettes me lojeraent bëï pour la nèt... é pis un pit de sucr me feraet du bien". Sitôt dit, sitôt fèt, i se foura den la ruche sans fère de potin, manja un pit de miè é fit une bobée. Més vaïla, paücet taet pâs tout sou à avair vaü lés ruches, bé sûr, dés pate-croches emmeneurent la pus lourde...où dormaet paücet... (à sueudr)...

DITON : Jüillet chaot, prépare tés toniaos.

PONTIVY COMMUNAUTÉ :

➤ **Renouvellement conseil communautaire de jeunes** : Avoir entre 11 et 15 ans et habiter une commune de Pontivy Communauté. Bulletin de candidature disponible sur le site de Pontivy Communauté ou à la mairie. Inscriptions jusqu'au 17 octobre 2021.

ANNONCES : ▪ A louer, dans longère, T3 de 55 m2 avec garage, proximité du Bourg, disponible au 15/09. Tel. 06.66.57.47.81.

▪ Recherche location d'une maison T4 avec un petit terrain. Tel. 06.29.87.56.12.

▪ Chat tigré gris clair (abandonné) cherche une famille d'accueil aimante (il est sociable et affectueux). Tel. 07.77.03.17.34 ou 02.97.75.38.49.